

Projet éducatif

École Marie-Immaculée

2023-2027



Notre mission : S'unir afin de participer activement à la réussite et au mieux-être de nos élèves.

Notre vision : Une école inclusive reconnue pour son dynamisme et ses pratiques innovantes.

Nos valeurs :

Respect

Plaisir

Communication

Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37) :
 - le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite éducative;
 - les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37.1 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le Ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, article 37).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les travaux d'élaboration du projet éducatif de l'école Marie-Immaculée ont été chapeautés par l'équipe leadership qui est responsable de l'implantation de la démarche collaborative dans l'établissement. Cette équipe est composée de 2 enseignantes, d'une enseignante en orthopédagogie, de la direction et d'une conseillère pédagogique du centre de services scolaire.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les travaux ayant mené à l'élaboration de ce projet éducatif ont été planifiés par les membres de l'équipe leadership qui avaient le souci de développer la culture collaborative dans leur milieu. De ce fait, l'ensemble des membres de l'équipe-école a participé au choix de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Par la suite, cinq ateliers ont été réalisés avec l'ensemble des membres de l'équipe-école. Différents thèmes ont ainsi été abordés : les croyances et les préjugés, les attentes élevées, la conception de l'intelligence, la relation adulte-élève et la distinction entre la collaboration et la coopération.

Les élèves de 3^e à 6^e année ont également été consultés lors des démarches d'élaboration du projet éducatif puisqu'ils ont complété un questionnaire portant sur leur bien-être à l'école. C'est ensuite en se basant sur les résultats obtenus par l'entremise de ce questionnaire que tous les membres de l'équipe-école ont ciblé les deux priorités bien-être sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur énergie pour les prochaines années. Ils ont également retenu une priorité académique en se basant sur l'analyse des résultats des élèves aux épreuves ministérielles de 4^e et 6^e année.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la direction a fait un suivi auprès des membres du conseil d'établissement de l'école afin de les informer de l'état des travaux et d'entendre leurs préoccupations à ce sujet. L'équipe-école sera également consultée avant la présentation du projet éducatif au CÉ pour adoption.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

La clientèle de l'école Marie-Immaculée

L'indice de milieu socioéconomique de l'école Marie-Immaculée illustre qu'elle est située dans un milieu où l'on retrouve de la défavorisation : IMSE de 9 en 2023-2024. Cette école accueille des élèves provenant de différents secteurs de la ville : les plages, le quartier où elle est située, la communauté innue de Uashat mak Maniutenam. De plus, l'école Marie-Immaculée héberge deux classes d'accueil en intégration linguistique pour les nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas le français.

En comparant la clientèle de l'école au cours des dernières années, nous remarquons une baisse de 2019 à 2022. Cependant, une hausse se produit en 2023-2024, ce qui peut s'expliquer par l'accueil des élèves de la communauté de Maniutenam et la mise en place d'une classe d'accueil pour les élèves en ILSS (intégration linguistique, sociale et scolaire).

Clientèle de l'école Marie-Immaculée au 30 septembre de 2019 à 2023

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
272	262	266	250	283

*Source : Tableau Clientèle scolaire, préscolaire-primaire, Services éducatifs

En 2023-2024, 250 élèves fréquentent le service de garde de l'école : 138 en tant que réguliers et 80 de façon sporadique. Il y a également 170 dineurs. Le service de garde de l'école Marie-Immaculée est dynamique : de nombreuses activités variées sont proposées aux élèves qui le fréquentent.

La réussite des élèves

Au cours des dernières années, les taux de réussite des élèves aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e années en lecture, écriture et mathématique sont élevés. Cependant, lorsque l'on s'attarde à la réussite des élèves qui se situent entre 70% et 100%, on remarque que les pourcentages sont moins forts.

Taux de réussite (60%et plus) en lecture, écriture, résoudre et raisonner aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024
6e année					
Lecture	75,5%	89,7%	62,5%	95,2%	90,9%
Écriture	93,9%	79,5%	85%	90,5%	78,8%
Résoudre	87,8%	82%	65%	61,9%	87,5%
Raisonner	79,6%	61,5%	79,5%	81%	87,5%
4^e année					
Lecture	71,8%	78,6%	89,8%	81,1%	82,1%
Écriture	84,6%	91,1%	89,5%	94,6%	87,2%

*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Pourcentage d'élèves ayant un résultat final entre 70% et 100% aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024
6e année					
Lecture	59,2%	71,8%	55%	76,2%	72,7%
Écriture	73,5%	71,8%	52,5%	85,7%	39,4%
Résoudre	73,5%	56,4%	50%	47,6%	75%
Raisonner	61,2%	35,9%	69,2%	81%	71,9%
4^e année					
Lecture	61,5%	67,9%	74,4%	64,9%	41%
Écriture	59%	62,5%	71,1%	59,5%	71%

*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Des services d'aide à l'apprentissage sont offerts aux élèves de l'école par les enseignantes en orthopédagogie. Ce soutien est principalement apporté directement en salle de classe, mais il arrive que des élèves dinent ou restent après l'école pour recevoir de l'aide. Les services mis en place pour favoriser la réussite des élèves sont organisés par cycle (enseignant, ortho et TES) afin que les intervenantes connaissent bien les élèves soutenus. Ces services peuvent être ajustés en cours d'année selon les besoins des élèves.

L'équipe de l'école Marie-Immaculée

L'équipe-école est composée d'une direction, une secrétaire, 19 titulaires du préscolaire à la 6^e année dont 5 travaillent à 80% ou 90%, 4 enseignantes qui font les compléments de tâches, 3 spécialistes à temps complet, 1 spécialiste à pourcentage, 3 enseignantes en orthopédagogie avec des pourcentages de tâches variés, 4 techniciennes en éducation spécialisée et 13 éducatrices au service de garde, dont 1 technicienne. Cette équipe est très stable depuis quelques années et les enseignants s'impliquent activement dans la pédagogie.

Les élèves et les membres du personnel peuvent compter sur les services complémentaires offerts par les ressources du centre de services scolaire, que ce soit en ce qui concerne l'orthophonie, la psychoéducation, l'ergothérapie ou la psychologie. Les enseignants peuvent également obtenir du soutien de la part de conseillers pédagogiques. Il importe de souligner que les bureaux d'une orthophoniste et de deux conseillères pédagogiques sont situés dans l'école.

La vie dans l'école

Les enseignantes d'éducation physique offrent aux élèves du 2^e et du 3^e cycle une variété de sports selon les tournois organisés pour les écoles primaires : basketball, volleyball, cross-country, athlétisme, etc. Des bénévoles permettent d'élargir l'offre de parascolaire, que ce soit avec le cheerleading du préscolaire à la 6^e année et le basketball (4^e année). Sur le plan culturel, les élèves peuvent participer à la présentation de spectacles : Noël et primaire en spectacle. Différentes activités sont aussi proposées de façon ponctuelle à tous les élèves de l'école : journée de lecture, journée extraterrestre, etc. Enfin, des artistes de différents horizons sont invités à l'école pour réaliser des projets ou des activités avec les élèves.

Le climat relationnel à l'intérieur de l'école est positif. Les relations entre les élèves et les membres du personnel sont saines. Les relations entre l'école et les familles sont également positives. L'école considère les parents comme des partenaires et profite de toutes les occasions pour les inviter à participer. L'organisme de participation parentale (OPP) est très impliqué dans l'école : disco, aide à la vaccination et aux photos scolaires, etc. Il y a également une page Facebook pour les parents de l'école qui favorise le partage d'informations avec et entre les parents.

L'environnement physique de l'école

L'école dispose d'un local d'anglais, d'un local de musique, d'un gymnase double, d'un local pour l'éducation spécialisée, de trois locaux pour les suivis en orthopédagogie et d'une salle de lecture communicante avec la bibliothèque. De plus, des locaux sont occupés par le service de garde pour les diners de même qu'après l'école. Des classes sont également utilisées par le service de garde le midi : un horaire rotatif est élaboré pour que chaque classe soit utilisée aux 4 ou aux 5 semaines.

Toutes les classes sont équipées d'un tableau numérique interactif. Un budget a permis à l'école d'acquérir des iPad et du matériel de robotique. Une formation a d'ailleurs été offerte par 2 conseillers pédagogiques du CSS. Toutefois, l'utilisation de la robotique dans les classes reste à développer.

En ce qui concerne l'état du bâtiment, des rénovations ont été fait à l'été 2019 : toilettes, ventilation et les salles de classe. L'extérieur du bâtiment a été repeint. Il reste quelques locaux à rénover et les fenêtres.

Les partenariats

L'école a établi différents partenariats avec la communauté. L'infirmière du CISSS anime des ateliers en classe et procède à la vaccination des élèves de 4^e année. L'hygiéniste dentaire du CISSS fait du dépistage et pose du

scellant dentaire auprès d'élèves ciblés du préscolaire à la 3^e année. L'Envol-Maison de la famille offre le service d'Aide aux devoirs 2 soirs par semaine à l'école et des retraités de l'enseignement ont participé à une activité avec les élèves bénéficiant de ce service. Des bénévoles et des parents donnent aussi de leur temps pour les activités parascolaires et lors des tournois scolaires.

L'Élyme des sables est un autre partenaire de l'école puisqu'avec la dictée commanditée, les élèves récoltent de l'argent pour cet organisme. L'idée de réaliser cette dictée a émergé de l'école Marie-Immaculée. Par la suite, plusieurs écoles du centre de service ont participé à cette activité bénéfique. La société de sauvetage est également un partenaire de l'école, car elle permet à des élèves de participer au programme Nager pour survivre (3 sorties à la piscine pour quelques classes de la 3^e à la 6^e année). Un partenariat est aussi établi avec la Ville de Sept-Îles, notamment en ce qui a trait à la sécurité aux abords de l'école et à l'accès aux infrastructures pour différentes activités. Aussi, l'école a reçu des fonds de la ville pour un projet d'aménagement de la cour d'école ainsi que de la part du Club Optimiste. Enfin, le Festival du film de Sept-Îles est aussi un partenaire de l'école puisque des ateliers sont réalisés avec les élèves dans le cadre de ce festival.

Concernant les services aux élèves, l'école a un partenariat avec l'Émergent, la DPJ, Uauishitun et le CISSS, dont les intervenants (orthophonistes, ergothérapeutes, travailleurs sociaux, médecins) participent aux rencontres de plan d'intervention et soutiennent les élèves à l'extérieur de l'école. L'école fait également des achats de services auprès de Parcours d'enfants pour l'orthophonie et la psychologie.

En ce qui concerne les transitions, l'école collabore avec le CPE pour permettre aux futurs élèves du préscolaire d'aller visiter l'école et avec Jean-du-Nord pour le passage primaire/secondaire.

Les forces de l'école

- Bel aménagement de la cour d'école
- Parascolaire sportif: cross-country, basketball, volleyball
- Collaboration avec divers organismes communautaires et avec la Sécurité publique
- Utilisation des stratégies d'écriture à tous les cycles (code de correction uniforme et progressif) et du code d'analyse et de construction de phrases (Extraterrestre, les assiettes de la phrase)
- Les enseignants utilisent des pratiques reconnues efficaces dans l'enseignement de l'écriture, ils se questionnent sur leurs pratiques d'enseignement en écriture et s'engagent dans des activités de développement professionnel sur le sujet
- Au préscolaire la conscience phonologique, linguistique et narrative est travaillée dans les classes
- Plusieurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture sont réalisées au préscolaire
- Différentes stratégies sont enseignées pour développer les compétences des élèves en lecture et des pictogrammes sont utilisés dans les classes (ADEL chez les plus grands)
- Récupération offerte par les enseignants
- Participation à la Dictée Élyme des sables depuis 2012
- Des efforts communs sont mis pour que les enseignants utilisent le même matériel didactique en français et en mathématique pour plusieurs niveaux
- Du matériel de manipulation pour l'apprentissage des mathématiques est accessible dans toutes les classes
- OPP (organisme de participation parentale) présent et très actif dans l'école. L'OPP a notamment initié la participation de l'école à l'émission NoteRythme (2017-2018) et au projet Une chanson à l'école avec Alex Nevsky (2018-2019)

- Climat d'appartenance à l'école qui est très important : activités rassembleuses, Dictée Élyme des sables, chandail aux couleurs de l'école lors d'activités sportives, portes ouvertes, fête de la rentrée)
- Présence de différents comités dans l'école
- Invitation aux parents à participer aux activités école (bénévoles et spectateurs)
- Code de vie appliqué par tout le personnel
- La collaboration entre l'école et le service de garde est satisfaisante.
- Des relations harmonieuses sont établies avec la maison : la communication avec les parents est efficace et satisfaisante et l'école crée des occasions de participation pour les parents.
- Il y a une préoccupation dans l'école par rapport à la santé et au bien-être des élèves : des activités sont offertes aux élèves par rapport à la saine alimentation, l'environnement, les comportements sécuritaires, l'estime de soi et les compétences sociales. La politique alimentaire a été revue. Aussi, les membres du personnel de l'école sont consultés dans la planification et dans la réalisation des activités en promotion de la santé et prévention offertes aux élèves.

Les enjeux prioritaires de l'école

- La mathématique
- Les relations interpersonnelles : élèves-élèves et élèves-adultes
- La sécurité physique et émotionnelle des élèves

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À l'intérieur de son plan d'engagement vers la réussite, le centre de services scolaire du Fer a déterminé trois grandes orientations. Les enjeux prioritaires retenus par l'équipe de l'école Marie-Immaculée sont liés aux objectifs inclus dans les orientations 2 et 3 du PEVR puisqu'ils visent l'amélioration des compétences des élèves en mathématique ainsi que la création d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Les compétences des élèves en mathématique	Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70 % et 100 % en mathématique (Objectif 2.4).	Développer les compétences des élèves en mathématique.	Augmenter le % d'élèves ayant des résultats entre 70% et 100%.	Proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 70% à l'épreuve obligatoire en mathématique.	Hausse de 2% par année	Résoudre : 75% Raisonner : 71,9%
Le bien-être de tous les élèves	Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves (Obj. 3.2).	Offrir un milieu scolaire sain, bienveillant et sécuritaire.	Harmoniser les pratiques favorisant le développement de relations interpersonnelles positives.	Résultats du sondage bien-être des élèves concernant le thème relations interpersonnelles : élève-élève et élève-adulte.	Augmenter de 5% les résultats favorables au sondage pour les parties suivantes :	Voir les résultats du sondage bien-être des élèves à l'école Marie-Immaculée, octobre 2023.
			Augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école.	Résultats du sondage bien-être des élèves concernant le thème la sécurité physique et émotionnelle.	*Relations interpersonnelles élève-élève et élève-adulte *La sécurité physique et émotionnelle	

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et à observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'informations sur l'efficacité des moyens mis en place.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Après l'adoption du projet éducatif par le Conseil d'établissement, le document sera transmis par courriel aux parents via Mozaïk. Aussi, il pourra être déposé sur le site Internet du centre de services scolaire.